



Un 49-3 symbole de mépris !

Que d'enfumage et d'hypocrisie ce samedi 29 février ...

Un Conseil des ministres qui se tient un samedi 29 février et qui siffle discrètement, en pleine crise du coronavirus, la fin du débat parlementaire sur les retraites à l'Assemblée Nationale.

D'un seul coup, de toutes parts, fusent l'indignation et le rejet face à ce manque de respect de la démocratie.

Mais où est la surprise ? Qui pouvait penser un seul instant que ce Président de la République et son gouvernement méprisants souhaitent changer le fond d'un texte dont le principal objectif est de réduire les pensions et orienter ceux qui le pourront vers la capitalisation pour compenser une baisse des retraites obligatoires ?

L'appétit des marchés financiers à accaparer les milliards d'euros de la protection sociale (santé et retraite notamment) soutenu par ce Président de la République et sa majorité est bien connu.

Après plus de 2 ans d'un simulacre de concertations avec Jean-Paul Delevoye, une présentation du projet de loi au CESE où le Premier ministre sort de sa manche l'âge pivot puis le 49-3, le gouvernement dévoile le vrai visage de la réforme : repousser l'âge de départ et baisser les pensions.

Les prochains épisodes du mauvais feuilleton du parcours législatif avec la consultation du Sénat puis un retour à l'Assemblée Nationale, sans oublier la commission de financement n'y changeront rien, le gouvernement et le Président de la République veulent imposer brutalement leur projet et leur choix de société contre la représentation nationale et l'avis majoritaire des citoyennes et citoyens.

Les fonctionnaires font également les frais de cette loi au gré des humeurs du gouvernement renvoyant la prise en compte de leurs particularités d'abord à des ordonnances puis à des amendements du gouvernement au projet de loi. Amendements jamais présentés aux organisations syndicales représentatives.

L'exemple de la création d'une caisse de retraite pour les fonctionnaires d'Etat en est l'illustration.

Pour la FGF-FO, il est évident qu'il faut continuer de résister et d'exiger le retrait de ce projet de loi injuste. Par les mobilisations, les grèves, un rapport de force et une pression permanente, nous devons faire échouer ce projet quel que soit le temps que cela prendra.

Nous ne pouvons pas sacrifier nos retraites et pensions et celles de nos enfants pour engraisser les marchés financiers et satisfaire les impératifs budgétaires dictés par la Commission Européenne.

C'est pourquoi la FGF-FO s'engagera dans tous les appels interprofessionnels appelant au retrait de ce projet de loi et mettra en œuvre, pour ce qui la concerne, tous les moyens nécessaires dans l'intérêt particulier des fonctionnaires et agents publics.

49-3 ou pas, la lutte continue !

Fait à PARIS, le 2 mars 2020

FO

**RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**